à Salonique, a été porté à Constantinople.

Ici, l'on trouve, comme votre judicieux correspondant de Smyrne le fait très bien remarquer, que la monnaie turque légale est par trop rare, et que tous les firmans seront éludés par le commerce, tant que le gouvernement n'emploiera pas le remède qui lui est indiqué, celui de suffire à tous les besoins par de fortes émissions de numéraire. Ce n'est qu'ainsi qu'il pourra, sans peine, retirer les anciennes monnaies et que l'abus cessera de lui-même.

Grâce à la sollicitude de notre gouverneur, la ville a été suffisamment approvisionnée, en quelques jours, de comestibles et de combustible dont nous manquions presqu'absolument.

Des lettres de Monastir annoncent que l'on y attend avec la plus vive impatience l'arrivée du général en chef de l'armée de Roumélie.

Cette fois encore, le courrier de terre est en retard.

Si le temps est favorable et qu'il permette aux voyageurs de se mettre en route, l'ouverture du *Kerem* (foire) de Serres aura lieu le 19 de ce mois. Déjà nos commerçants sont en mouvement. La foire de Serres est, comme on sait, une des plus importantes de la Roumélie.

Notre rade continue à être assez bien garnie de navires de commerce.

ROUSTCHOUK, 30 janvier. — L'hiver est plus que rigoureux; les neiges ont interrompu toutes les communications. Il est difficile de croire ce qu'une pareille situation a causé d'effroi parmi les populations qu'elle menace d'une disette. En effet, la Valachie commence à souffrir beaucoup; elle manque presqu'absolument de bois, de charbon, et les approvisionnements en farines y sont bien limités. Aussi, tout ce qui est nécessaire à la subsistance journalière s'y vend-il à des prix exorbitans.

Ici, au contraire, nous ne manquons de rien; le nécessaire, grâce au Ciel, nous l'avons, et l'hiver, dût il prolonger ses rigueurs, ne nous trouvera pas au dépourvu, nous l'espérons du moins. Nous ne manquons pas de farine, parce qu'à force de bras, l'on brise les glaces qui empêchent les moulins de fonctionner; nous ne manquons pas de bois, parce que si la neige obstrue aujourd'hui les chemins, demain on envoie des gens et des bêtes de somme pour les ouvrir de recherche à la circulation; nous ne manquons point, en un mot, de ce dont il est besoin pour la vie de tous les jour, parce que c'est là, en forme et en fonction, au besoin, des dépôts que les personnes qui n'ont pas d'argent en trouvent à emprunter sans intérêt. C'est à Sadik pacha que l'on est redevable de tous ces bienfaits. Ceci, ne fonctionnaire vient aussi d'établir une pharmacie avec ses ressources, afin que l'on ait recherché des remèdes gratuits à leurs souffrances physiques; aussi son nom est il prononcé avec des sentimens de reconnaissance sous le chaume comme sous le toit du riche. Bref, si le *Journal de Constantinople* a eu soin de faire l'éloge de Sadik, on peut dire qu'il n'a rendu que justice à un des plus fermes et des plus éclairés administrateurs de l'Empire.

BAGDAD, 8 *Janvier*. — Nedjib pacha est absent depuis quelque temps de Bagdad; il est à Kerbella où il preside et assiste à une cérémonie sainte. — On l'attend ici avec impatience, car on pense qu'avec le retour de la bonne saison il commencera à nous donner à connaître la ville et à la pourvoir d'établissements nécessaires, ce qu'il a déjà fait en grande partie. — Le commandant de la divi ion militaire de notre ville, Hamdi pacha, s'occupe beaucoup de l'instruction et du bien-être des troupes, et ce point rentre tout à fait dans son ressort, rapport de la tenue et de l'instruction militaire, elles laissent peu à desirer. — Les soldats confiés au commandement de Hamdi pacha peuvent être comparés à ceux des meilleurs régiments de la Turquie.

Le choléra a disparu complétement, non seulement à Bagdad, mais dans tout le Soudjak.

SYRIE, Alep, 29 *janvier*. Voulant obvier à la reproduction des dommages et des pertes que chaque année les excursions des Anézis font éprouver aux habitans des environs d'Alep ainsi qu'aux caravanes et aux voyageurs isolés, Mazhar pacha est allé surprendre les pillards sous leurs tentes; et après les avoir complétement battus, il les a contraints à payer au gouvernement la valeur de 1000 chameaux et à jurer d'obéir dorénavant avec fidélité aux ordres des délégués du Sultan. Désireuse de donner une nouvelle marque de la satisfaction à Mazhar pacha, S. M. L. a daigné lui faire remettre une croix de Malte et un or, l'arme de brillant. A cette occasion, et en témoignage de sa reconnaissance pour son Souverain, Mazhar pacha a fait célébrer des réjouissances qui ont duré trois jours pendant lesquels il a alternativement invité à dîner les chefs militaires, les notables de la ville musulmans et chrétiens, et les évêques de toutes les communautés. Des feux d'artifice et des airs nationaux exécutés par la musique militaire, terminaient les réjouissances de chaque jour.

Lundi, 21, Yédjibi pacha, gouverneur de Mossoul, est arrivé à Alep, venant d'Antioche. Mazhar pacha était allé à la rencontre de ce fonctionnaire avec les notables de la ville et les officiers supérieurs de la garnison, précédés de la musique militaire. Yédjibi pacha est parti aujourd'hui pour Biredjik d'où il se rendra à son poste.

Réchid pacha, général de brigade à Alep, ayant été nommé général de division, partira bientôt pour Damas pour y recevoir son firman et se rendre de là à Beyrouth, lieu de sa destination.

M. Geofroy, chancelier-drogman du consulat de France, vient d'être nommé secrétaire interprète du Roi, en conservant sa résidence à Alep.

S'il faut en croire un bruit généralement répandu à Alep, quelques cas de choléra se seraient manifestés dans la ville d'Orfa.

IONIE, Scala Nova, 8 *février* — Des nouvelles de Pathmos du 2 de ce mois, rapportent que dans la nuit du 14 janvier passé, un brick mollasse de 12,000 kilos environ, chargé de blé, venant d'Alexandrie, s'est violemment heurté contre un écueil de cette île, et a disparu en peu d'instans sous les eaux avec tout son équipage composé de 11 personnes. Le bâteau a été vendu pour 30,000 piastres à des spéculateurs qui espéraient pouvoir le remettre à flot, mais toutes les tentatives faites dans ce but ont été vaines; parmi les personnes employées au sauvetage du navire, deux se sont noyées, et tout a été abandonné aux flots.

L'importance des dommages causés par l'inondation dont je vous ai déjà parlé, ne saurait être appréciée pour le moment, mais le tout ne paraît pas devoir être aussi grand qu'on le présumait d'abord.

Ces jours derniers, on a remarqué un grand mouvement sur notre place pour l'exportation des orges qui s'y trouvent en dépôt. Divers navires ont déjà quitté le port, chargés de cette céréale; d'autres se sont chargés du même objet. Les orges se vendent à P. 7 1/2 le kilo de Constantinople, franc à bord.

EGYPTE, Caire, 21 *janvier* — Nous avons en quelques jours d'inquiétudes, la semaine dernière, par suite d'une indisposition dont S. A. a été atteinte, et qui paraissait prendre un caractère assez sérieux. — Le 10, le Pacha a été attaqué de symptômes qui faisaient redouter une dysenterie, et qui ne se sont dissipés qu'au bout de plusieurs jours: grâce à Dieu, le zèle et les soins vigilans et dévoués de Kolji-Ahmed, et Gaëtani Bey, ont pu triompher de la maladie, et rendre S. A. à la santé. M. le Docteur Prus, médecin sanitaire, qui se trouvait de passage au Caire, a été appelé également à donner ses soins à S. A.

Quelques jours auparavant, Kodja-Ahmed, l'un des plus anciens compagnons de Méhémet-Ali, venait de succomber à une maladie de quelques jours. Kodja-Ahmed, né à Cavala, a servi pendant plusieurs années dans les expéditions du Sennar et du Hedjaz; bien qu'il eût un grade dans l'armée, il vivait depuis long-temps dans la retraite la plus absolue. Les fonctionnaires civils et militaires l'ont, pour la plupart, accompagné à sa dernière demeure.

M. Kowalewski, colonel au service de Russie, arrivé depuis plusieurs jours au Caire, vient de partir pour le Fazoglou. — Cet officier-supérieur mis par S. M. l'Empereur de Russie à la disposition de Méhémet-Ali, reconnaître les mines d'or de cette province; il emmène avec lui plusieurs personnes attachées à sa mission.

Son Altesse paraît avoir renoncé au voyage qu'Elle fait annuellement dans la Haute Egypte; Elle quittera le Caire, dans les chaleurs pour retourner à Alexandrie.

ALEXANDRIE, 29 *janvier*. — S. A., presqu'entièrement rétablie de sa dernière indisposition, fait de fréquentes promenades en voiture, dans les beaux environs du Caire qu'elle ne quittera qu'au printemps prochain pour revenir à Alexandrie.

Le 26 du mois, le pavillon grec a été de nouveau arboré au fate de la maison consulaire. Le 27, M. Toisizz, qui, depuis quelque temps, se trouvait à Alexandrie, est parti pour le Caire.

Par suite des mauvais temps qui se sont fait sentir depuis quelques jours, le bateau à vapeur français n'a pas pu sortir du port. Le voyage de Beyrouth n'a donc pas eu lieu.

Le bateau à vapeur autrichien attendu depuis vendredi passé, n'a pas encore paru.

On attend toujours au Caire l'ex-gouverneur-général des Indes, Musurus bey, secrétaire-interprète de S. A., dont aller avec un bateau à vapeur à sa rencontre.

L'envoyé d'Angleterre en Chine est également attendu; il arrivera ici, dit on, sur le bateau à vapeur de la Cie P. O., le 5 du mois prochain, avec les passagers pour Calcutta, qui dépassent le mois de janvier 1848.

Tous les consuls-généraux continuent de résider au Caire, à l'exception de celui d'Angleterre, qui est allé à la rencontre de l'ex-gouverneur-général des Indes.

Les dernières nouvelles que l'on a de la santé de Méhémet-Ali, sont très satisfaisantes.

M. D'Anastasy, consul de Suède, est depuis trois jours de retour du Caire.

EXTÉRIEUR.

FRANCE, Paris, 31 *janvier*. — La discussion de l'adresse de la chambre des députés en réponse au discours de la couronne, a commencé dans la Séance du 22 janvier. Les débats n'ont pris de l'importance que le 24, à propos de la situation financière du pays. L'opposition a fait de grands efforts pour prouver que cette situation était mauvaise. M. Duchâtel, ministre des finances, a fait de cette thèse; mais le ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, et le ministre des finances, M. Dumont, n'ont pas eu de peine à démontrer que les finances de la France étaient dans un état qui ne devait point causer d'alarmes. Après une discussion qui a duré trois jours, la chambre a témoigné par son vote qu'en ce qui concerne la situation financière du pays, elle avait mieux ajouter foi aux paroles rassurantes du gouvernement qu'à celles qui venait de faire entendre l'opposition pour jeter dans les esprits des craintes qu'assurément elle ne doit pas partager.

Dans la séance du 27, M. Billault a proposé un amendement sur la moralité de l'administration, et pour l'appuyer il a rien trouvé de mieux que de se jeter sur le terrain des personnalités, où il a été suivi par un grand nombre de ses collègues qui prenant sans doute avoir le monopole de toutes les vertus. Cette discussion a duré trois jours, et en voici sur ce paragraphe, la chambre a fait voir qu'elle ne partageait pas les idées de l'opposition sur la corruption dont elle accuse les dépositaires du pouvoir, qui sont bien en état de se défendre lorsqu'ils sont injustement attaqués.

Le même du 29 a été ouverte par un long discours de M. de Lamartine sur les affaires de l'Italie. On devine assément que cette question a offert à l'orateur plus d'une occasion de faire entendre le mot de *liberté* et celui d'*oppression*, et lorsqu'on a le talent de l'illusion autour des *méditations poétiques*, on ne saurait, pour cette seule chose, se charmer irrésistible des périodes à effet et cadencés, mais qui n'expriment pas toujours des pensées justes et dignes de l'homme d'état pratique.

M. Guizot a répondu à M. de Lamartine avec le grand talent que personne ne lui conteste, et tous ceux qui aiment le beau et le vrai en affaires de la politique donneront raison à M. Guizot qui n'a pas suivi péniblement M. de Lamartine dans ses sophismes; il l'a réfuté par la simple exposition de la politique du gouvernement. Est-il l'ennemi du Pape et l'ennemi des réformes, le ministre qui s'est élevé jusqu'au sublime en parlant du rôle de Pie IX et de l'alliance que, sous l'inspiration de ce grand Pape, la religion peut contracter à jamais avec la liberté? Est-il l'ennemi secret de l'indépendance des princes italiens, l'homme d'Etat qui ne demande aux populations italiennes que de rester unies à leurs gouvernemens et de ne pas se précipiter elles-mêmes au-devant des chances, toujours funestes à l'Italie, d'une guerre et d'un renaissement de territoire?

La discussion sur les affaires de l'Italie devait être reprise dans la séance du 31.

— LL. AA. RR., le prince et la princesse de Joinville, qui devaient aller passer quelques mois à Alger, s'embarqueront, pour s'y rendre, sur la corvette à vapeur le *Gomer*. On attribue le projet de ce voyage et de séjour de LL. AA. en Afrique à la santé de la princesse qui réclame un climat en rapport avec celui de son pays.

— Le gouvernement français vient de donner l'ordre qu'un des plus forts bâtimens à vapeur de l'Etat se rende immédiatement devant Naples.

— Parmi les passagers arrivés le 24 à Marseille par le *Sésostris*, se trouve M. le comte de Lutz, chefocuand, ministre de France à Florence. A peine débarqué, M. de Larochefoucauld a pris la route de Paris, où sans doute il est appelé pour faire connaître la situation réelle des affaires de la Toscane.

— M. Cornudet, fils du pair de France, vient de partir pour l'Italie, chargé de dépêches pour nos ambassadeurs à Rome et à Naples.

ANGLETERRE, Londres, 29 *janvier*. — Le Parlement anglais doit reprendre jeudi prochain 3 février le cours de ses séances interrompues depuis près d'un mois et demi.

Le bill de l'émancipation des juifs sera l'un des premiers objets dont le Parlement sera saisi après cette vacance.

— Nous apprenons de source certaine que le premier dissentiment entre le bill d'émancipation des israélites, après la commission de la Chambre, sera prononcé par sir Robert Peel. A la Chambre des lords, ce bill sera soutenu par le duc de Wellington et par sept évêques. Ainsi l'on ne peut pas douter de son succès définitif.

— Le *Morning-Chronicle* du 22 annonce qu'on va sous-doubler Portsmouth une escadre de douze bâtimens à vapeur qui se tiendra prête à agir au premier événement.

— Une grande démonstration a eu lieu le 27 à Manchester en faveur du libre échange.

— On lit dans le *Sun* du 22 janvier:

« MM. Brett, de Hanover-square, se proposent d'établir une communication internationale entre Douvres et Calais par leur télégraphe électrique à impression. Les gouvernemens de France et d'Angleterre ont concédé des allocations à ces entrepreneurs. On sait que M. Duchâtel, ministre de l'intérieur de France, a exprimé l'ardent désir que cette entreprise se réalisât, et il a promis d'y donner son appui cordial. Les épreuves faites avec le télégraphe électrique à impression sous terre ont eu lieu à une distance de 146 milles entre les points de communication; le service a eu lieu, dit-on, avec autant de rapidité et d'exactitude que s'il s'agissait d'une distance de quelques pieds. »

— On mande de Londres, le 26 janvier, que le Roi et la Reine des Belges sont arrivés en visite au palais de la Reine Victoria.

AUTRICHE, Lombardie. — On nous écrit de Milan que dans la journée du 17 de ce mois une proclamation de l'empereur d'Autriche, adressée aux habitans du royaume lombardo-vénitien, a été affichée sur tous les murs de cette ville. Cette proclamation est datée de Vienne, le 9 janvier.

« Nous, François-Ier, par la grâce de Dieu, Empereur d'Autriche, etc., etc.,

« Ayant eu connaissance des fâcheux événemens qui ont eu lieu récemment dans plusieurs parties de notre royaume lombardo-vénitien, et affirmé de nos jours laisser cette population en doute sur nos sentimens et sur le cours de notre politique, nous avons cru devoir relever certaines mots mensongers au semblable état d'agitation produit par les intrigues d'une faction qui tend incessamment à la destruction de l'ordre de choses actuel.

« Que les habitans de notre royaume lo ombardo-vénitien soient que le but principal de notre vie a été jusqu'ici le bien de nos provinces lombardo-vénitiennes, et comme de toutes les parties de notre empire, et que nous ne faillirons jamais à une pareille tâche. Nous regardons comme un devoir sacré pour nous de protéger, par tous les moyens que la divine Providence a mis entre nos mains, le développement progressif des provinces lombardo-vénitiennes contre toutes les attaques de quelque part qu'elles viennent. A cet effet, nous comptons sur la fidélité de la grande majorité de nos sujets bien aimés du royaume lombardo-vénitien, dont le bien-être et la sécurité dans la jouissance de leurs droits sont toujours et uniquement l'intérêt que l'intérêt. Nous comptons aussi sur la valeur et le dévouement de nos troupes, dont la plus grande gloire a toujours été et sera toujours de se montrer l'appui solide de notre trône et le gardien fidèle de l'ordre public. Nous ordonnons en outre à l'amnistie désormaisant sur les personnes et sur les propriétés des citoyens paisibles.

« Vienne, le 9 janvier 1848.

« FRANÇOIS. »

La *Gazette d'Augsbourg* du 22 janvier contient l'ordre du jour général suivant, publié à Milan par le feld-maréchal comte de Radetzki:

« S. M. l'Empereur étant fermement résolu, selon son droit et son devoir, de protéger de la manière la plus efficace possible les intérêts de ses sujets, ainsi que toute autre partie de ses Etats, contre toute attaque hostile provenant soit du dehors, soit du dedans, m'a chargé, par l'organe du président actuel de guerre, de faire cette résolution connaître à ses sujets fidèles et dévoués en Italie, en ajoutant que cette volonté inébranlable trouvera l'appui le plus efficace dans la bienveillance et le dévouement de l'armée.

« Soldats! nous avons entendu les paroles de notre Empereur. Je suis fier de vous les communiquer. Les nations trouvent par le fondateur et l'esprit oriental d'innovation se brisent contre notre fidélité et notre dévouement, comme le verre contre le rocher. Qu'elle que ait partie pendant soixante-seize ans sur notre champ de bataille est toujours ferme dans nos mains. Je m'en serviai pour protéger le repos d'un pays qui a besoin de tranquillité, et pour empêcher de plonger dans une misère sans bornes. Soldats! notre Empereur compte sur vous, votre chef aux cheveux blancs a confiance en vous, cela suffit. Puisse-t-on ne pas contraindre à déployer l'étendard du double aigle, la force de ses ailes n'est pas encore paralysée; notre devise sera protection et repos aux citoyens paisibles et fidèles, destruction ou ruine à quiconque s'y refuse, et, s'il faut, mort et ruine, pour que nous ne ne la paix et un bonheur des populations.

« Milan, le 5 janvier.

« Comte RADETZKI. »

PRUSSE, Berlin, 17 *janvier*. — La session du comité général s'est ouverte aujourd'hui, d'une dans la salle des séances du conseil d'Etat. Le ministre de l'intérieur, M. de Bodelschwing, en sa qualité de commissaire royal, s'est rendu, accompagné de tous les ministres, au sein du comité, et a ouvert la session par un discours dont voici un passage:

« Le motif de la convocation du comité général des Etats a déjà été indiqué dans les lettres patentes du 3 décembre dernier; le comité est appelé à donner son avis sur le projet d'un Code pénal préparé par la commission par la révision des lois, et à concilier les opinions qui ont déjà été émises sur ce projet par les Diètes provinciales. »

Après avoir fini son discours d'ouverture, M. de Bodelschwing a invité le maréchal prince de Solms-Lich et le comité à commencer leurs travaux. Il doit siéger un mois.

— La *Gazette universelle* de Prusse du 19 janvier contient une ordonnance royale, datée du 2 décembre 1847, qui règle les délibérations du comité général des Etats et complète ainsi les dispositions des ordonnances du 3 février, relatives au comité. Les membres du comité sont au nombre de quatre-vingt-dix-neuf.

ESPAGNE, Madrid, 25 *janvier*. — Le congrès espagnol a voté, dans la séance du 15, à une très forte majorité, 134 voix contre 36, la prise en considération de la proposition autorisant le gouvernement à percevoir les impôts jusqu'au 30 juin de l'année courante. Le ministère Narvaez avait déclaré jouer, à propos de ce projet, la gérance du cabinet qui se trouve résolue en sa faveur.

— Le sénat a commencé le 24 à discuter le projet de loi concernant le mode de procéder qu'il devra suivre toutes les fois qu'il sera appelé à se former en Cour de justice.

— Le général Espinosa a demandé ses passeports pour se rendre à Logrono. Le gouvernement s'est empressé de les lui donner. On dit qu'il désire mener une vie tout à fait retirée.

— On mande de Madrid, le 15 janvier que le général Serrano a pris possession des îles Zoffarines qui ont été baptisées des noms d'Isabelle II, le Roi et le Congrès: ce sont trois rochers sans valeur.

PORTUGAL, Lisbonne, 10 *janvier* — Le ministère portugais vient de présenter pour la nomination du baron de Frances Solla au département de la guerre, jusqu'à présent géré par intérim par le duc de Saldanha.

PIEMONT, Turin, — Les journaux italiens ont publié récemment une Adresse que le commerce de Turin se proposait de présenter au roi Charles-Albert, et dans laquelle, après avoir annoncé que la nation pourrait et devrait compter sur lui, pour le défendre sur le champ de bataille la cause de l'Italie, on déclarait que chacun était prêt à se serrer autour de la Croix de Savoie pour vaincre ou pour mourir sous ce glorieux drapeau. Le cri de guerre poussé par les Piémontais a retenti dans l'Italie entière, et de tous côtés des populations irritées demandent aux gouvernemens de se préparer sans délai à la lutte, et de ne s'occuper que des moyens d'assurer par les armes l'indépendance italienne. Les mêmes tentations qui ont eu lieu à cette occasion à Rome et à Livourne ont dû faire craindre aux hommes d'ordre et de paix, tout en un moyen de faire descendre le gouvernement dans la rue, c'est-à-dire de compromettre de la manière la plus grave la cause de l'Italie.

Le Roi de Sardaigne a voulu sagement éviter ce danger. Si nos informations sont exactes, ce prince a refusé de recevoir la députation du commerce de Turin, et lui aurait fait répondre, par le ministre de l'intérieur, qu'il engageait ses sujets à s'abstenir de toute démarche imprudente et à avoir confiance dans le chef de l'Etat, qui saurait toujours veiller avec résolution et mesure à l'indépendance nationale.

ETATS-POINTUX-ROUX, 18 *janvier*. — Le général Gabrielli, ancien ministre Parmesan, Français, vient d'être nommé par le Pape ministre de la guerre. Cette nomination d'un laïque à un ministère a fait un excellent effet. C'est le meilleur commentaire du *motu-proprio* si remarquable, que nous avons donné il y a quelques jours, sur la réorganisation du conseil des ministres.

TOSCANE, Livourne, 18 *janvier*. — Des lettres de Livourne du 12 de ce mois portent qu'on continuait à faire des arrestations et des perquisitions à Livourne et dans la campagne. Il a été découverte dans cette ville et qui aurait des ramifications étendues. On assure que chez les principaux chefs on aurait trouvé beaucoup d'argent et des papiers importans qui mettraient sur la voie d'intrigues secrètes, entamées avec une puissance étrangère, pour faire triompher la cause du parti d'une dynastie déchue. On ajoute que le prince de Canino serait fort compromis. Le procès est commencé et on le fait marcher avec une grande rapidité.

SUISSE. — La Diète suisse a tenu séance le 14 janvier, et délibéré sur la note qui avait été remise au Vorort par le nonce apostolique.

La commission de la Diète s'est bornée à ce qu'il ne fût fait aucune réponse à la note, attendu qu'elle traite de matières purement ecclésiastiques, et que le gouvernement suisse n'a de rapports avec le pape que comme souverain temporel.

— L'ambassadeur de France auprès des cantons suisses, M. de Rois-le Comte, a remis au président de la Diète une note où il déclare que, pour le gouvernement français comme pour les ses rapports avec la Confédération sont établis d'une manière formelle. Le gouvernement rappelle les conditions dans lesquelles la Confédération a été constituée par les traités, les relations que ces traités ont établie entre les parties contractantes, et les obligations par lesquelles la Confédération et les grandes puissances se sont réciproquement engagés. Le principe fondamental du Pacte, c'est-à-dire le consentement unanime de tous les cantons à tel changement qui pourrait être introduit dans la Constitution, est formellement maintenu dans cette nouvelle Note comme il l'avait été dans la proposition de médiation.

La Note a été remise, en même temps que par l'ambassadeur de France, par les représentans de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. Le gouvernement anglais ne s'est point associé à cette démarche. Cet oubli ne saurait nous surprendre; nous devons croire que le principal secrétaire d'Etat de S. M. Britannique a jugé que la Note n'était pas suffisante et qu'elle n'était pas conçue en des termes assez énergiques ou assez explicites.

Il est certain, en effet, que mise en regard d'une communication de même nature adressée par lord Palmerston au gouvernement helvétique, la Note des quatre puissances doit paraître un peu pâle et semble pécher par trop de modération.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE — On lit dans le *Correspondant de Nuremberg* du 23 janvier:

« Les deux grandes puissances allemandes ont soumis à la Confédération germanique qu'elle ne saurait pas prête à adopter des mesures énergiques contre la Confédération suisse, en égard à l'attitude que cette dernière prenait à l'égard des pays limitrophes de l'Allemagne, en ne publiant aux mesures révolutionnaires propagées dans et en menaçant ainsi la tranquillité et la paix des pays voisins; elles ajoutent que dans les affaires extérieures, la Suisse agit de telle manière que la neutralité qui lui a été accordée est violée formellement et matériellement.

« La Diète germanique s'est, dit-on, rallié à l'unanimité à cette voie manifestée par les deux grandes puissances. »

WURTEMBERG, Stuttgard. — Le roi de Wurtemberg a ouvert à Stuttgard, le 22 janvier, la session ordinaire des Chambres par un discours dont nous reproduisons le dernier paragraphe seulement, qui a rapport aux affaires de Suisse:

« Il me reste un grave devoir à remplir.

« Les événemens de la Suisse, généralement connus, provoqués par des partis extrêmes et opposés, et poussés jusqu'à la guerre civile, ont dû exercer une influence dangereuse sur les pays voisins aussi.

« Des Allemands, des criminels poursuivis par les tribunaux se sont rassemblés dans ce pays; ils ont tâché de fonder des associations avec leurs compatriotes et d'inonder nos contrées d'écrits révolutionnaires. On a employé des moyens les plus vils et les plus reprehensibles pour propager la fermentation et le mécontentement avec l'ordre établi.

« Dans cet état de choses, aussi dangereux pour nous que pour nos voisins et confédérés, je m'adresse avec toute confiance à nos fidèles Etats, comme à ceux qui, placés à la tête de notre peuple, en expriment le sentiment et la manière de penser. Je vous sommes franchement la position dans laquelle nous nous trouvons.

« Si les influences (*remarkungen*) du dehors s'aggravaient, nous ne verrons avec un courage inébranlable comme nous avons toujours fait, les ennemis de notre patrie, combattre aujourd'hui, après trente-deux ans de règne, les perturbateurs de notre repos intérieur avec la même énergie et la même décision dans les principes.

« Un a vous, Messieurs, et agissant dans l'esprit de notre Constitution, j'attends tranquillement les tempêtes de notre époque.

« Dieu protège et bénisse notre patrie! »

RUSSIE. — On sait d'une manière positive que des faillites considérables étaient sur le point d'éclater à Saint Pétersbourg, par suite des derniers sinistres de Londres, et que si elles n'ont pas eu lieu, ce n'est que grâce à l'intervent on énergique et prompte de l'Empereur Nicolas. A M. L. Bonaparte, ce prince a envoyé un aide-de-camp pour examiner l'état de situation des maisons menacées. Un fonds de 5 millions de roubles d'argent est mis à la disposition de la commission pour être réparti comme elle le jugera convenable.

DANEMARCK, Copenhague. Le Roi Christian VIII est mort le 20 janvier, dans la soirée, à dix heures un quart.

Le Roi Christian était né le 18 septembre 1786, et était par conséquent âgé de soixante-deux ans. Il était monté sur le trône de Danemarck le 3 décembre 1839; il succédait à son cousin le roi Frédéric VI.

Il avait épousé en premières noces la princesse, Charlotte Frédérique de Mecklembourg-Schwerine, et en secondes noces la princesse Caroline-Amélie, fille aînée de Schleswig-Holstein. De son premier ouvrage seulement, il a eu un fils, le prince Frédéric-Charles Christian, né le 6 octobre 1808, et qui lui succèdera aujourd'hui sous le nom de Frédéric VII.

Deux heures avant sa mort, le Roi Christian avait encore sa complète connaissance. Il avait dit à la journée deux entretiens avec son fils, et il lui a laissé, tracées de sa main, les instructions pleines de sagesse.

Le prince Frédéric a été rendu à sept heures du soir, dans son château de Christiansborg. Le prince a proclamé le prince héritier, qui a pris le nom de son père, et qu'il inaugurera son règne en donnant au pays de nouvelles institutions qui déjà depuis une année étaient préparées par la sollicitude du Roi son père.

Le 21, à neuf heures du matin, les portes du grand balcon du palais de Christiansborg ont été ouvertes, et ont paru sur le balcon, puis le ministre de la justice, M. de Stemann, s'est approché de la balustrade du balcon, et a dit trois fois, à haute voix:

Le Roi Christian VIII est mort, vive le Roi Frédéric VII!

Ce cri a été répété chaque fois par les hérauts, et chaque fois la musique de la garde du corps y a répondu par une fanfare.

De neuf heures à midi, toutes les portes de Copenhague, selon l'antique usage, sont restées fermées. Les clefs de la ville et celles de la citadelle ont été portées au château.

Le bruit courait qu'une démarche devait avoir lieu le soir 21 pour obtenir le régime représentatif. On parlait d'une députation composée de deputés de Copenhague aux Etats, des membres de la bourgeoisie et des étudians, qui devait se présenter au Roi pour exprimer un vœu en faveur d'une Constitution.

L'intervention de la police a réussi à faire disperser les rassemblemens et la tranquillité publique n'a point été un instant troublée.

BULLETIN COMMERCIAL.

INTÉRIEUR.

Constantinople, 16 Février.

Par suite des droits prohibitifs qui frappent l'entrée des céréales en consommation sous pavillon français ou étranger, fr. 13 64 la charge pour le premier, et fr. 15 84 pour le second, les blés qui ne pourront pas désormais être admis sur les marchés du Nord, ne trouveront plus de débouché que dans le midi, en faveur des envois en route dont le chargement aux lieux d'origine n'aura pas été opéré après le 31 décembre dernier, tous ces blés, dans-mais, devront suivre une autre destination immédiate, ou passer à l'entrepôt. Nous ne pensons pas qu'il y ait autre élément en mouvement dans le marché de marchandise qui se trouve dans cette catégorie. Nous avons dit, dans un de nos précédens bulletins, les quantités de céréales que nous supposions en cours de navigation pour Marseille, et d'après les données que nous avons, nous sommes portés à croire que nos évaluations sont assez exactes; elles indiquaient 300,000 charges en blé à Marseille et 350,000 charges en riz rendu pour le même port. Depuis, les mauvais temps qui dispersent le convoi attendu, et les arrivages n'ont eu lieu qu'en très petit nombre. Cette circonstance est de nature à faire relever les cours que nous indiquerons les derniers avis reçus par le paquebot du 1er était arrivé avant-hier. D'après ces mêmes avis, il y avait des dispositions aux achats, lieu dans l'intérieur et à la France, il y en portant abondante de céréales. Voyons ce qu'il en sera jusqu'aux prochaines récoltes: d'ici à un ne peut pas compter sur des importa-